



COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 1^{er} FEVRIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le 1^{er} février à 18 h 00, le comité syndical du PAYS SUD CHARENTE s'est réuni en visio-conférence sous la présidence de Monsieur DELATTE Benoit.

ETAIENT PRESENTS (24) :

Mr AMBAUD Jean-Yves, Mr ARVOIR Jean-Michel, Mme AUBRIT Marie-Claire, Mr AUDOIN Charles, Mr BOLVIN Jean-Michel, Mr CHABOT Jacques, MR DECASTELBAJAC Dominique, Mr DEAU Loïc, Mr DELATTE Benoit, Mr DESBROSSE Jérôme, Mr DUSSIDOUR Pierre, Mr FAURE Jean-Marie, Mr FONTENOY Yann, Mme GOUFFRANT Marie-Hélène, Mme LAGARDE Isabelle, Mr LEYMERIE Jean-Claude, Mr MOREAU Philippe, Mr PAPILLAUD Joël, Mr PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mr RENAUD Hervé, Mme RICCI Brigitte, Mr SALLEE Jean-Philippe, Mr TESTAUD Alain, Mr VERGEZ Patrick.

Excusés : (2) :

Mme COURIBAUD Carole, Mme GUETTE Marie-Claude, Mr MARCELLIN Gérard.

Absents (14) :

Mme BELLY Michèle, Mr BERGEON Frédéric, Mr CHAIGNAUD Eric, Mr DESAGE Sébastien, Mr GADRAT Aurélien, Mr GALLES Patrick, Mme GOREAU Bénédicte, Mr GUGLIELMINI Vincent, Mr JOBIT Didier, Mr MAUDET Didier, Mr PANNETIER Gaël, Mr PETIT Patrice, Mr PROVOST Jean-Jacques.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

Mme FLORENT Corinne, Mme MENARD Aurélie, Mr PASQUIER Mickaël, Mr BONNART Xavier du Syndicat Mixte du Pays Sud Charente

Le diaporama présenté en séance est joint à ce compte rendu.

En raison de la crise sanitaire et des mesures gouvernementales, et après renseignements pris auprès de la Préfecture, il a été décidé d'organiser le comité syndical en visio-conférence.

Cette réunion se fera en deux parties :

- Orientations budgétaires
- Restitution de la mission « développement aéronautique et mobilités de demain » confiée à Olivier Pion consultant en présence des membres des commissions économiques des 2 CdC

Le Président Benoit DELATTE nomme les délégués qui se sont excusés.

Présentation des orientations 2021

1/ Dépenses de fonctionnement : Proposition

- Reconduction de la même somme pour les charges de fonctionnement soit 35 500 € (loyer, affranchissement, télécommunications, adhésion.....) dépenses liées au fonctionnement de la collectivité
- Les indemnités d'élus : un vice-président en moins soit 21 000 €
- Les dépenses de personnel est le poste le plus important soit 193 000 €.

Le Président donne la parole à Jean-Yves AMBAUD Vice-Président en charge de la mission « Bois », ce dernier présente les 3 actions identifiées pour un montant de 3 000 € et demande à Xavier BONNART de détailler ce programme.

- Diffusion du livret de sensibilisation « *Utilisez du bois local dans vos projets !* »
 - Promotion de pratiques alternatives (*reboisement par bande*) grâce à une journée découverte dans le Sud Dordogne location minibus et prise en charge de repas
 - Coopération avec les acteurs Aquitains sur les bonnes pratiques en matière de remise en état de chemins ruraux forestiers
 - Autres actions de communication

Le Président donne ensuite la parole à Joël PAPILLAUD en charge de la mission « santé ».

Il présente le programme d'actions santé :

- Communication : Edition d'affiches, flyers dans le cadre d'évènementiel « grand public » (ex : Mois sans Tabac, Octobre Rose, Semaine d'Information en Santé Mentale) : 1 000 €
- Recrutement médecins : nous proposons de conserver jusqu'à la fin d'année l'agence MEDICAL RH, nous avons fait le choix avec le bureau de Pays de les mettre en concurrence avec le cabinet FED SANTE. Pas de paiement si aucun résultat
- Annonces médicales : Prévision d'une enveloppe de 6 000 € - 2 agences consultées
- Pack accueil étudiants : 2 000 €
- Site santé : 1 000 €

Le Président propose de prévoir une somme de 2 000 € pour la refonte du Site du Pays Sud Charente. Travail effectué par une stagiaire de la Rural Web Factory.

Suite de la prestation Olivier PION

Elle pourrait continuer à l'échelle Pays suivant des modalités et un budget à définir par les 2 CdC. (2^{ème} partie de la réunion)

Le Président présente le total des postes principaux de fonctionnement :

Postes	prévi	€/hab
Charges de fonctionnement	35 500	0,90
Indemnité Élus	21 000	0,53
Autofinancement Salaires (voir dessous)	63 590	1,62
Actions Bois	3 000	0,08
Actions Santé	24 000	0,61
Site Pays stagiaire Rural Web	2 000	0,05
	149 090	3,79

Détail autofinancement salaires

Salaires et charges	Région	Leader	Dpt	Etat	Pays
193 000	60 350	47 610	3 250	18 200	63 590

1/ Recettes de fonctionnement

Cotisations des Collectivités membres

La cotisation des deux Communautés de Communes pour financer le fonctionnement du Pays et les deux missions Bois/Santé était de 3 €/habitant sur 2020, le Président propose de maintenir la cotisation à 3 € soit 118 017 €.

Orientations pour le budget d'investissement 2021

Le Pays n'ayant pas vocation à être maître d'ouvrage d'opérations d'investissements, les montants prévisionnels correspondent à des prévisions de dépenses pour remplacer du mobilier ou du matériel informatique.

Les membres du Comité Syndical prennent acte du débat d'Orientations Budgétaires.

Jacques CHABOT, Président du GAL fait un point sur l'avancement du programme LEADER. Le GAL est toujours en attente de la réponse de la Région sur les crédits complémentaires. Une réunion est prévue avec les Présidents de GAL le 2 avril.

Concernant la programmation européenne 2021-2027, le programme Leader sera reconduit et le territoire pourra bénéficier en plus de fonds FEDER. Deux réunions techniques animées par la Région vont se dérouler en février/mars pour débattre des modalités de mise en œuvre (montant de l'enveloppe, appel à projets ? périmètre de candidature... ?).

POINT SUR LA VACCINATION :

Aurélie MENARD fait le point sur la vaccination (document en PJ)

Le Président remercie les délégués et propose de passer à la deuxième partie.

2/ Restitution de la mission « développement aéronautique et mobilités de demain » confiée par le Pays sud Charente à Olivier Pion consultant en présence des membres des commissions économiques des 2 CdC (lien we transfer)

Benoît DELATTE et les deux Présidents des EPCI rappellent le contexte de la mission et les raisons pour lesquelles le choix s'est porté sur la filière aéronautique : présence d'un aérodrome, d'un constructeur de drones, de la Coupe d'Europe de Montgolfières, position avantageuse du territoire, nécessité de flécher des filières dans le cadre des réflexions sur le PLUI, du schéma d'attractivité économique...).

Olivier PION présente toutes les démarches effectuées dans le cadre de sa mission et les pistes de projets pour le territoire.

Thierry SLAWY poursuit sur le contexte aéronautique et sur les opportunités que peut offrir cette filière pour le territoire

Benoit DELATTE demande de respecter de la confidentialité sur les sujets évoqués.

Les Communautés de communes vont maintenant débattre en interne sur l'opportunité de poursuivre cette mission et sur les axes de développement à privilégier.

L'ordre du jour est épuisé, le Président lève la séance.

Prochain comité syndical **le lundi 1^{er} Mars 2021** (vote du budget).